



BIEN CHOISIR SON ASSURANCE OBSÈQUES : GUIDE COMPARATIF

Un document proposé par Télécrédit pour vous aider à y voir plus clair et faire un choix qui vous ressemble.

Pourquoi ce guide ?

Prévoir ses obsèques, ce n'est pas un geste morbide. C'est un acte de soin, un moyen d'alléger ceux qu'on aime dans un moment difficile. Mais face aux différentes formules proposées, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Ce guide vous présente en toute transparence les deux grandes familles d'assurance obsèques et vous aide à comparer les critères les plus importants.

Deux approches complémentaires

Il existe deux grands types d'assurance obsèques :

- **L'assurance en capital** : elle prévoit le versement d'un montant fixe à un proche ou à une personne désignée. Ce capital permet de financer les funérailles, tout en laissant aux proches la liberté d'organiser les choses à leur manière.
- **L'assurance en prestations** : elle permet de planifier l'ensemble des obsèques à l'avance. Vous choisissez les services souhaités, qui seront pris en charge par un opérateur funéraire partenaire du contrat.

Les deux solutions partagent un même objectif : éviter à vos proches d'avoir à gérer seuls les aspects financiers ou organisationnels.

Comparatif simplifié

CRITÈRES	ASSURANCE EN CAPITAL	ASSURANCE EN PRESTATIONS
CE QUE COUVRE LE CONTRAT	Versement d'un capital	Organisation complète des obsèques
LIBERTÉ LAISSÉE AUX PROCHES	Totale	Limitée aux détails restants
POSSIBILITÉ DE PERSONNALISATION	Faible	Forte (lieu, musique, textes...)
BUDGET PRÉVISIBLE	Oui	Oui
MODALITÉ DE PAIEMENT	Cotisation selon le capital souhaité	Cotisation selon les prestations choisies
MONTANT GARANTI	Oui	Oui, selon le contrat souscrit
RÔLE DU COURTIER	Conseil sur le montant, transmission du capital	Conseil global, lien avec les prestataires funéraires

Quelques exemples concrets

Pierre, 72 ans, préfère ne rien imposer à ses enfants. Il a simplement souscrit un contrat en capital de 4 500 €, qui sera versé à sa fille pour couvrir les frais.

Isabelle, 66 ans, a tout planifié : crémation, type de cérémonie, texte à lire. Elle a choisi une assurance en prestations, accompagnée pas à pas par son courtier.

Luca, 58 ans, travaille à l'étranger. Il a ajouté une clause de rapatriement à son contrat pour que ses obsèques aient lieu en Belgique, sans frais imprévus pour ses proches.

Quel contrat est le mieux adapté à votre situation ?

Il n'y a pas de bon ou de mauvais choix, seulement un choix qui vous ressemble. Si vous souhaitez laisser de la liberté à vos proches tout en prévoyant le financement, le capital peut suffire. Si vous voulez tout anticiper dans le détail, la formule en prestations est plus adaptée.

Nos conseillers sont là pour vous aider à faire le point, en toute simplicité.

À retenir

- Une assurance obsèques permet de protéger ses proches
- Il existe deux grandes formules : capital ou prestations
- Un courtier vous accompagne pour choisir selon vos besoins
- Il est possible d'adapter votre contrat à tout moment si votre situation change

Télécrédit vous accompagne

Téléphone : 04/371.99.91

Portable : 0472/656.001

E-mail : info@cwfinances.be

Route du Condroz, 109/1 à 4121 NEUPRÉ

Télécrédit - CW Finances SRL
Intermédiaire en crédits, placements et assurances
RPM : 0644.922.019 – TVA : BE 0644.922.019 – FSMA : 115706 A